



INTERVENTION EN MILIEUX CONFINES ET PORT DE L'A.R.I

Référence : PREV52

Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier et analyser les risques lors de la préparation d'intervention en espace confiné.
- Identifier et utiliser les procédures liées au travail en espace confiné.
- Utiliser les différents équipements de détection et de protection.
- Préparer et familiariser le personnel désigné au port de l'appareil auto-sauveteur.

Public :

Salarié de l'entreprise amené à effectuer des interventions en milieux confinés

Près-requis :

- Etre apte médicalement à intervenir dans des milieux confinés
- Avoir le certificat SST

Durée :

- 1 jour soit 7 heures

Formation associée :

- Utilisation et manutention de produits chimiques
- Travailler dans une zone ATEX

Programme :

1 - CADRE REGLEMENTAIRE PLAN DE PREVENTION

- Obligations et responsabilités de l'employeur et des intervenants

2 – DEFINITION DE LA NOTION D'ESPACES CONFINES

3 – LES DIFFERENTS RISQUES SPECIFIQUES AUX LES ATMOSPHERES TOXIQUES,

- Asphyxie, Les contraintes physiologiques,
- Intoxication, Le matériel,
- Explosion et incendie, Les procédures opérationnelles.
- Risques liés au comportement (claustrophobie, spasmophilie),
- Autres risques liés aux intervention s(chute, électrique, thermique, chimique...)

4- GAZ DANGEREUX

- Définition des gaz
- Notions VLE/VME –LIE/LES
- Etiquetage

5 – INTERVENTION EN ESPACES CONFINES ASSURAGE DES OPERATEURS,

- Rôles des intervenants
- L'environnement (balisage de la zone de travaux)
- Les équipements, matériels et appareils de contrôle (Equipements protection collective, équipements de protection, individuelle, les détecteurs de gaz et explosimètre)
- Les opérations de consignations,
- Les méthodes de ventilation,
- Les méthodes de mesure (contrôle d'atmosphère),
- Les dispositifs de descente.

6 – LES PROCEDURES ET LEURS TRAÇABILITES

- Permis de travail,
- Autorisation de pénétrer
- Plan de prévention
- Registres de consignation
- Procédures et modes opératoires de l'entreprise

(suite du programme ci-après)



INTERVENTION EN MILIEUX CONFINES ET PORT DE L'A.R.I

Référence : PREV52

Suite du programme :

6 – LES PROCEDURES ET LEURS TRAÇABILITES

- Permis de travail,
- Autorisation de pénétrer
- Plan de prévention
- Registres de consignation
- Procédures et modes opératoires de l'entreprise

6 – PORT DE L'ARI

- Les atmosphères toxiques
- Les épandages et fumées d'incendie
- Les contraintes physiologiques
- Le matériel
- Les procédures opérationnelles

7- PRATIQUE SUR CHANTIER

- Vérification des équipements
- Techniques d'intervention du sauveteur en espaces confinés
- Assurage des opérateurs
- Méthodes de secours en milieu confiné
- Evaluation de la capacité au port de l'ARI

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques. Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés.

Descriptions du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants.

L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée aux travers d'exercices et de mises en situation tout au long de la formation et à la fin de celle-ci.